



Contrat CEF- résiliation

Par **Amalie**, le **16/04/2014 à 15:29**

Bonjour,rrnrnJe me suis inscrite au CEF pour faire une formation d'auxiliaire de vie, en décembre 2013,le 15, plus précisément. rnrnAujourd'hui, j'ai voulu résilier mon contrat car je n'ai plus envie de continuer, ni de payer 48,50€ par moi car j'ai envie d'intégrer une école d'ingénieur bientôt et pour mainte autres raisons.rnrnEt donc j'ai appelé le centre de formation et j'ai exprimé mon besoin de rompre le contrat avec eux. La personne que j'ai eu au téléphone, m'a répondu que j'ai passé le délai de trois mois et que je n'ai aucune possibilité de rompre le contrat. Du moins, je pourrais le rompre qu'en 2016. rnrnJ'aimerais vous informer que je leur avais fait part oralement de mon desir de résiliation et qu'ils m'ont que je devais payer une somme exorbitante , qui s' élève a 500 € minimum, c'est le prix de la résiliation.rnrnEt depuis, plus aucune nouvelle et il m'appel récemment pour payer ce que je leur doit et ne me parle plus du contrat de résiliation. Que dois-je faire ?